

Révision de la loi sur le CO2

Pour une taxe sur les billets d'avion efficace !

08.06.2020 - 26 mouvement, organisations et partis politiques demandent au Conseil national d'améliorer la taxe sur les billets d'avion prévue dans la révision de la loi sur le CO₂, pour la rendre efficace en matière de protection du climat. Le montant plafond de 120 francs doit être élevé et les passagers en transit/transfert soumis à cette taxe incitative.

Alors que le transport aérien est à l'origine de plus de 20% de l'impact climatique en Suisse, celui-ci a bénéficié d'un soutien étatique important suite à la crise du corona, sans contrepartie écologique.

Le Conseil national a l'occasion de faire un premier pas dans la bonne direction en se prononçant pour une taxe sur les billets d'avion efficace et socialement juste dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂. Bien qu'encourageante, la variante proposée par le Conseil des États en automne 2019 présente deux failles importantes:

- Actuellement, la taxe sur les billets d'avion se situera en entre 30 et 120 francs. Le montant plafond doit absolument être élevé pour pouvoir jouer un rôle incitatif sur les vols longue distance, surtout en business et première classe.
- Les passagers en transfert et en transit sont pour l'instant exemptés de la taxe. Ce défaut doit être corrigé.

Les 26 organisations demandent au Conseil national de combler ces lacunes. Sans mesure efficace pour réduire l'impact climatique du trafic aérien, la Suisse ne parviendra pas à atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat. Un grand nombre de ces organisations avaient déjà envoyé une lettre ouverte au Conseil fédéral en avril 2020, afin d'exiger des objectifs climatiques clairs pour le transport aérien.

Les revendications de ce communiqué de presse sont soutenues par les organisations suivantes : actif-trafiC, Action chrétienne pour le climat, AgF Aktion gegen Fluglärm Altenrhein, Association Climat Genève, ATE Association transports et environnement, Campax, CARPE Coordination régionale pour un aéroport urbain, respectueux de la population et de l'environnement, coalition CESAR, Fondation Suisse de l'Énergie (SES), IG Zivillflugplatz Dübendorf NEIN, Jeune Parti Évangélique, Jeunesse Socialiste Suisse, Jeunes vert-libéraux, Grève de l'avion, Grève du Climat-Suisse, fossil-free.ch, Greenpeace Suisse, Jeunes Vert-e-s, Les VERTS suisses, OeME Ökumene, Mission und Entwicklungszusammenarbeit, PS Suisse, Schutzverband der Bevölkerung um den Flughafen Basel Mülhausen, Stiftung gegen Fluglärm, VFSN Verein Flugschneise Süd - NEIN, VgF Vereinigung gegen schädliche Auswirkungen des Flugverkehrs, WWF.

Pour toute information supplémentaire :

Lisa Mazzone, co-présidente de CESAR, 077 404 16 08

Priska Seiler Graf, co-présidente de CESAR, 076 571 06 48

Yves Chatton, chargé de campagne dans le domaine aérien à l'ATE Suisse, 079 726 23 24

Greta Stieger, cheffe de projet „Le train au lieu de l'avion!“ chez actif-trafiC, 078 879 66 27